

1918 au 23 juin 1919; en Angleterre, du 24 juin 1919 au 2 août 1919; en Canada, du 3 au 15 août 1919.

6. Répondu sous les nos 5 et 7.

7. (a) Nommé lieutenant dans le 76e régiment de la milice canadienne, le 22 août 1910; (b) lieutenant de la milice canadienne, au dépôt des Gordon Highlanders d'Aberdeen, Ecosse, du 14 mai 1914 au 10 juillet 1914, à fin d'instruction, et sans frais pour le Trésor; (c) s'est enrôlé dans le premier contingent canadien, 17e bataillon, au camp de Pond Farm, Salisbury Plain, le 1er novembre 1914, date à laquelle sa nomination de capitaine dans l'armée expéditionnaire canadienne a paru dans la "Gazette"; (d) capitaine en France, le 15 février 1915. Major en France, le 31 décembre 1915. Lieutenant-colonel provisoire en France, le 2 décembre 1918. Lieutenant-colonel en France, le 2 juin 1919. Retourné en Angleterre, le 24 juin 1919. Parti pour le Canada, le 3 août 1919. Lieutenant-colonel, licencié, pour raison de démobilisation générale, le 15 août 1919.

8. De 1914 au 15 août 1919, solde et allocations de son grade, \$14,746.50 et, de plus, six mois d'indemnité de service de guerre, \$2,196.

9. Oui.

10. Par le département de l'Immigration et de la Colonisation, durant la période du service militaire.

NOUVELLE PIECE D'UN SOU.

M. DENIS demande:

1. Quand le Gouvernement a-t-il l'intention de commencer la frappe et la mise en circulation des nouvelles pièces de monnaie d'un sou?

2. Est-ce l'intention du Gouvernement d'imprimer ces nouvelles pièces dans la langue française aussi bien que dans la langue anglaise?

3. Dans la négative, pourquoi?

L'hon. sir HENRY DRAYTON (ministre des Finances): Aussitôt que les coins seront prêts; on y travaille actuellement. Nous espérons que les nouvelles pièces seront en circulation avant la fin de 1920.

2 et 3. Le même dessin sera employé pour la nouvelle pièce d'un sou que depuis la confédération.

OBLIGATIONS DE L'ETAT.

L'hon. M. FIELDING demande:

1. Quelle est la somme des obligations du gouvernement canadien émises au Canada depuis le commencement de la guerre, et qui restent encore en cours?

2. Quelle est la somme de ces obligations qui sont immunisées contre l'application de l'impôt sur le revenu?

[Le très hon. M. Sifton.]

L'hon. sir HENRY DRAYTON (ministre des Finances):

1.

	Emis.	En cours.
Emprunt de guerre, 1915-1925..	\$100,000,000	\$ 43,246,300.00
Emprunt de guerre, 1916-1931..	106,706,300	54,398,700.00
Emprunt de guerre, 1917-1937..	172,926,800	92,652,800.00
Emprunt de la Victoire, 1917..	546,148,750	513,628,150.00
Emprunt de la Victoire, 1918..	681,230,450	676,938,050.00
Emprunt de la Victoire, 1919..		
Montant qui apparaît aux livres du département des Finances le 31 mars 1920..		566,302,847.42
Total		\$1,947,166,847.42

2. Toutes, à l'exception de l'emprunt de la Victoire de 1919. Total, le 31 mars 1920, \$1,380,864,000.

SIEGE DE LA COMPAGNIE DU GRAND-TRONC.

*M. FOSTER (York) demande:

Le Gouvernement ayant racheté le Grand-Tronc pour l'exploiter conjointement avec le Nord-Canadien et le Grand-Tronc-Pacifique, la Commission des chemins de fer nationaux du Canada a-t-elle l'intention d'établir son siège à Toronto?

L'hon. J. A. CALDER (ministre de l'Immigration et de la Colonisation): La question n'a pas été étudiée.

TERRES DU NORD-CANADIEN.

*M. TOBIN demande:

1. Les 439,380 acres de terres concédées au chemin de fer Nord-Canadien et à ses compagnies filiales dans la province de Québec, ont-elles été transférées au gouvernement fédéral comme faisant partie de l'actif du Nord-Canadien?

2. Dans l'affirmative, quand ces terres ont-elles été transférées?

L'hon. J. A. CALDER (ministre de l'Immigration et de la Colonisation):

1. Il y a des conventions entre la province de Québec et les divers chemins de fer compris dans le réseau du Nord-Canadien, au sujet de ces terres, mais elles n'ont pas encore été choisies.

Des négociations sont en cours depuis quelque temps entre le chemin de fer et le gouvernement provincial.

2. Répondu sous le n° 1.